**PV réunion de collège Amap L’ANETH**

**5 avril 2022**

Présents (12) :

Christiane Babault, Jacques Ballon, Agnès Ligot, Guy Blanes, Alain Blant, Franck Aragnou, Danièle Gastini, Véronique Allport, Frédéric Nacre, Emilie Lagrange, Isabelle Sakouvogui, Dikran Zakéossian.

Absents excusés (7) :

Cédric Chamouret, Anne Marty, Catherine Paradis, Mireille Roos, Gael Tanguy, Sébastien Michon, Claire-Eliane Polonowski.

Secrétariat assuré par Véronique Allport et Danièle Gastini

Ordre du jour :

* Cotisation au réseau
* Communication au sein de l'Amap
* Contrat pain
* Info panier solidaire
* Fête de la nature

La séance commence à 20h.

En préambule de l’ordre du jour établi a été rajouté en séance un point relatif aux statuts de l’association et à la tenue en conséquence d’une AG extraordinaire.

AG extraordinaire

Le collège a statué sur 2 dates :

* Assemblée Générale extraordinaire fixée le 10 juin à 20h
* Avec réunion préparation entre le 7 et 9 mai à 20h en visio

Ceci pour répondre à une demande appuyée de Messieurs Blanes et Blant, considérant que l’association serait dans une situation irrégulière statutairement.

Mr Zakéossian sur conseil auprès de Mme Erignoux (Responsable des associations sur MLO) nous informe que l’association dispose de 6 mois à partir de l’émission du bilan financier (acté en février 2022) pour organiser l’assemblée extraordinaire, approuver les bilans (moral, financier) et permettre l’élection des membres du collectif nommé « collège » usuellement.

Cotisation Réseau Amap IDF

Il est acté de verser 750 € au réseau Amap IDF dès maintenant (10 €/ adhérents) sur la base de l’effectif adhérent à date (soit 75).

Un complément sera envisagé selon l’évolution des adhésions.

Communication au sein de l’Amap

Les outils de communication actuellement en place sont :

* La liste mail amap\_laneth@lists.riseup.net

Administrateur : Franck Aragnou

* Notification à partir du site Amap L’neth (<https://www.amaplaneth.org/>) qui semble fonctionner à nouveau

Administrateurs : Alain Blant, Franck Aragnou, Agnès Ligot

* Groupe WhatsApp Collège (comprenant 18 personnes) :

Administrateurs : Jacques Ballon, Cédric Chamouret

* Liste mail Collège établie par Jacques Ballon

Usages : Les listes ne sont pas à jour suite aux nouvelles adhésions

Véronique Allport se propose d’assurer le nettoyage des listes de mail afin de ne conserver que les adresses mail des adhérents actuels.

Il est demandé aux référents de mettre à jour les pages du site [www.amaplaneth.org](http://www.amaplaneth.org) concernant le producteur dont ils sont référents (onglet PANIER) pour que les visiteurs aient les renseignements essentiels pour souscrire leurs contrats.

Départ de Messieurs Aragnou, Blant, Blanes, et Zakéossian de la réunion.

Contrat Pain

Jacques Ballon nous informe que les amapiens souhaitent une distribution régulière voir hebdomadaire du pain. Après prospection localement seul la ferme du bois Piget serait en mesure de répondre à nos attentes. Sabrina Derosin viendra faire une dégustation pain dans le but d’établir un contrat qui satisfasse les amapiens. Jacques Ballon et Agnès Ligot s’occupent de l’interface avec Véronique Cau-Vincent (contrat pain 2021).

Panier Solidaire

Suite au retour d’expérience de l’Amap des 2 rives (Ecuelles), le choix de proposer des paniers solidaires est conforté.

Il concernera uniquement le panier légumes. Le but : permettre à des foyers modestes de rester à l’Amap ou d’accueillir de nouveaux adhérents via le CCAS.

Le CCAS identifiera les bénéficiaires au vu du reste à vivre et de l’intérêt pour le circuit Amap et ses valeurs.

Une subvention de 1000 € sera versée par la commune, ce qui permettra de soutenir 2 à 4 foyers selon la taille du panier.

Le bénéficiaire assurera le paiement de 50% de son panier toute l’année. Il s’agit d’un adhérent au même titre que les autres avec les mêmes obligations.

Il pourra être étudié la possibilité d’élargir cette proposition aux familles ukrainiennes accueillies par la commune.

Fête de la nature

La fête de la nature aura lieu le week-end du 21 et 22 mai.

Les 4 Amap de MLO auront un stand commun : la bikad, les 2 rives, le jardin de Paul et l’Aneth.

Véronique Allport va préparer un document partagé en ligne pour l’évènement afin que chacun puisse s’inscrire : préparation, présences, montage-démontage. Ce document sera transmis après les vacances de printemps, vers le 9 mai.

Une réunion d’organisation de la fête de la nature est à prévoir en amont.

Les référents peuvent proposer à leur producteur une vente de leurs produits non périssables. Des dégustations pourraient ainsi avoir lieu sur le stand pour l’animation.

La séance est levée à 22h.

Pour le collège de l’Amap l’Aneth

